

Questions orales

Mme Mitchell: L'annonce que le ministre a faite aujourd'hui nous donne raison d'avoir dit, comme bien d'autres, que la politique consistant à dépenser 2,3 milliards de dollars en mesures fiscales au lieu d'utiliser cet argent pour prodiguer des services de garde d'enfants de qualité était mal conçue, qu'elle faisait fi des vrais besoins des parents ayant un emploi et constituait un gaspillage des sommes destinées à la garde des enfants.

Le ministre va-t-il écouter maintenant l'avis des spécialistes? Va-t-il se remettre à l'ouvrage et concevoir un programme adéquat qui garantisse des services de garde accessibles aux milliers, voire aux millions de petits Canadiens dont les parents travaillent? Ils en ont désespérément besoin.

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Le programme est adéquat, monsieur le Président, ainsi que je l'ai déjà mentionné à la Chambre. Les arguments de la députée méritent qu'on s'y attarde. Elle et son parti estiment qu'un programme de services de garde d'enfants ne devrait pas du tout profiter aux parents qui choisissent de rester à la maison. Le gouvernement est de l'avis contraire.

En outre, le NPD est contre les parents qui, au lieu d'inscrire leurs enfants dans un service de garde officiel, préfèrent choisir le service de garde qui leur convient. Pour que ces parents bénéficient des mêmes déductions pour leurs dépenses au titre des services de garde d'enfants, nous avons instauré le programme de 2,3 milliards de dollars.

Cela déplaît manifestement aux néo-démocrates. Pour eux, c'est le gouvernement qui doit décider de tout sans laisser de choix aux parents.

Mme Mitchell: Monsieur le Président, je doute que le ministre ait demandé aux mères qui restent à la maison si 200 \$ par année leur laissent quelque choix. C'est fort peu probable.

ON DEMANDE AU MINISTRE DE RENCONTRER SES COLLÈGUES
PROVINCIAUX

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, le ministre a pratiquement admis que ce milliard de dollars supplémentaire pour les garderies ne sert qu'à rétablir les calculs erronés du gouvernement. Bref, c'est un programme bien mal conçu qui n'assurera qu'un très faible pourcentage des places dont on a un si grand besoin.

Puisque le ministre n'a pas encore déposé de projet de loi à ce sujet, ne pourrait-il pas faire le point avec ses collègues provinciaux et territoriaux? Ne pourrait-il pas élaborer un nouveau programme qui convienne aux parents qui travaillent et qui doivent faire garder leurs enfants?

L'hon. Jake Epp (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur le Président, j'ai consulté mes homologues provinciaux pas plus tard que ce matin. Le programme que nous proposons est un bon programme. Je rappelle à la députée qu'après avoir vu ce que coûtait chaque place les gouvernements fédéral et provinciaux ont considéré que ce milliard de dollars devait servir à relever le niveau des subventions

versées par place et les salaires abominablement bas des préposés qui sont de 8 900 \$ en moyenne par an.

Voilà le genre de calculs sur lesquels nous nous sommes fondés pour en arriver à 1 milliard de dollars. J'espère que la députée approuvera au moins ce supplément à défaut d'autre chose.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

LE BUREAU DE POSTE PRINCIPAL DE SYDNEY (N.-É.)

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre. J'ai ici un document interne de Postes Canada qui . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Epp (Provencher): Est-ce qu'il vous a été livré?

M. Gagliano: Ne riez pas, c'est une question sérieuse.

M. Gauthier: Les conservateurs rient tous.

M. MacLellan: Monsieur le Président, je tiens à faire remarquer que les conservateurs trouvent très drôle ce que je vais dire.

M. Hnatyshyn: Laissez-nous en juger.

Des voix: Bravo!

M. le Président: À l'ordre. La parole est au député.

M. MacLellan: Monsieur le Président, le document dit que Postes Canada va fermer le bureau de poste principal de Sydney, en Nouvelle-Écosse.

Des voix: Honteux.

M. Boudria: Vraiment pas une chose dont on puisse rire.

M. MacLellan: Un bureau de poste qui dessert 22 000 personnes va être remplacé par un service privatisé du genre comptoir. Il est ahurissant que le gouvernement puisse agir de façon aussi arbitraire, sans consulter la communauté.

Le vice-premier ministre pourrait-il utiliser son autorité pour demander à Postes Canada d'abandonner ses projets de fermeture du bureau de poste de Sydney?

[Français]

Mme Lise Bourgault (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, en 1981, c'était le gouvernement libéral de l'époque qui avait souhaité, avec l'assentiment des trois partis de la Chambre, que soit créée une société de la Couronne pour éviter les interventions politiques.

De plus, monsieur le Président, en ce qui concerne le bureau de poste dont le député fait mention, il n'est pas fermé. Il est transféré à l'entreprise privée, avec un service accru. Je suis assurée, monsieur le Président, que les citoyens de ce secteur, quand ils seront interrogés dans les mois qui viennent, se déclareront pleinement satisfaits du nouveau service que la Société leur offre.